

*Initiatives ministérielles*

raison d'en être fiers. En fait, comme un journaliste l'a fait remarquer dans un des quotidiens locaux il y a quelques jours, il semble y avoir un retour à la xénophobie, à une haine et une crainte des étrangers. «Un état d'esprit qui se répand de plus en plus rapidement dans l'Occident prétendument civilisé, où les habitants commencent à exprimer leur anxiété de diverses façons. Ce faisant, une ancienne vérité se répète: ceux qui souffrent les premiers sont ceux qui sont perçus par la majorité comme étant «différents».

Si cette fondation doit être utile à quelque chose, elle devra examiner cette mentalité qu'on voit apparaître au Canada et qui est très déplorable, car nous nous rendons compte peu à peu que le pays est en état d'évolution et de changement.

Le Canada est d'abord et avant tout un pays multiculturel, où toutes les races et les cultures sont censées être égales, ce qui suppose que chacun des membres de la collectivité doit pouvoir exprimer sa dignité et un sentiment de fierté dans le respect d'autrui.

Lorsque j'ai dit que j'appuierais cette fondation avec un certain regret, c'est que ce besoin témoigne du fait qu'on n'a pas encore reconnu, partout au pays, que la nature et le tissu de notre société sont foncièrement, incontestablement et irréfutablement multiculturels.

Nous avons besoin d'instruments, de symboles et d'institutions qui permettent d'ancrer dans les esprits le fait que nous vivons tous dans la société canadienne pour nous entraider, mais toujours en tant qu'individus dont les droits ne sont jamais mis en doute en raison de leur race, de leur pays et de leur culture d'origine ou de leur langue.

Je voulais examiner une autre fois ce projet de loi pour voir comment et dans quel contexte nous établissons une fondation de ce genre. Comme je viens moi-même du centre du Canada, j'ai consulté les données de Statistique Canada sur l'Ontario et le Québec, et j'ai constaté qu'en 1986, la proportion de la population de l'Ontario qui s'est réclamée d'une origine ni française ni anglaise était de 62 p. 100, 34 p. 100 ayant indiqué des origines ethniques multiples. Nous sommes une société en pleine évolution dont les mariages interethniques produisent déjà une génération qui n'est plus autant attachée à la tradition ou à la culture de ses parents, une génération qui constitue une nouvelle dynamique canadienne.

• (1240)

Les données sur Toronto, la ville d'où je viens, sont pour le moins saisissantes. De nombreux députés seraient surpris d'apprendre que 70 p. 100 de la population de Toronto, qui compte un peu plus de trois millions d'âmes, se réclame d'origine ni française ni anglaise et que 28 p. 100 de cette population indique une ascendance ethnique multiple.

Comme l'a signalé la députée qui m'a précédé, ces chiffres sont importants pour ceux d'entre nous qui considérons que cette réalité doit se refléter non seulement dans le cadre d'une loi sur le multiculturalisme, mais également dans le contexte de tous les débats constitutionnels qui tournent autour de deux pôles actuellement, les anglophones et les francophones, le Canada anglais et le Canada français.

On nous présente l'image d'une société monolithique, homogène à l'extrême, alors que les statistiques que je vous ai citées révèlent tout le contraire. D'ailleurs, une entité comme l'Ontario, dont la population dépasse les neuf millions d'âmes, ne peut plus être considérée comme le bastion du Canada anglophone et anglais, mais comme une société multiculturelle et multiraciale dont l'évolution laisse entrevoir une image différente à l'horizon.

Après avoir cité ces données sur l'Ontario, voyons ce qu'il en est du Québec. Au Québec, selon Statistique Canada, 17 p. 100 de la population se réclame d'origine ni française ni anglaise et 7 p. 100 indique plus d'une origine ethnique autre que les deux principales. À Montréal, 36 p. 100 de la population n'est ni d'origine française ni d'origine anglaise.

Nous devons tenir compte des réalités canadiennes que la démographie nous présente maintenant. Nous ne l'avons jamais fait auparavant. Malheureusement, le débat a largement porté jusqu'ici sur les droits provinciaux pour passer ensuite aux considérations raciales, culturelles et linguistiques. Dans une société vraiment multiculturelle, il ne devrait pas exister de menace de ce genre. Toutes les cultures et toutes les langues méritent et, en fait, ont le droit d'être assurées de pouvoir engendrer la dynamique nécessaire pour leur permettre de continuer à se développer dans le contexte d'un Canada en pleine évolution, évolution qui tient compte de la participation extrêmement utile et valable des intéressés dans le passé et à l'heure actuelle, à l'essor de notre pays.